

L'Hôtel des sécurités à Montpellier : Un projet structurant pour la gestion des sécurités



Altémed

ACM SERM SA3M

M
Montpellier

SOMMAIRE

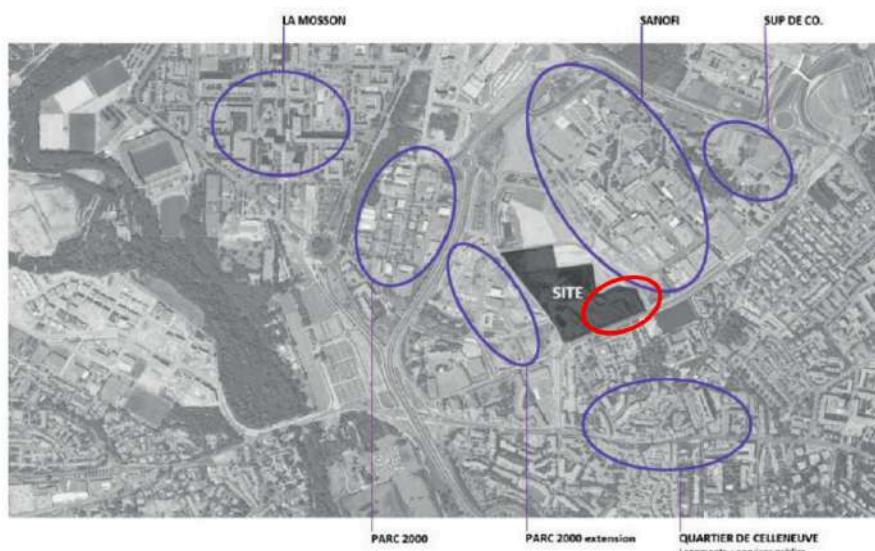
1 - Un projet clé pour la Ville de Montpellier.....	4
2 - Une structure multifonctionnelle de près de 13 000m² dédiée à la sécurité.....	5
3 - Une politique de sécurité proactive et préventrice.....	8
4 - Un projet qui participe à la réinvention de l'ouest de Montpellier.....	9
Les chiffres clés et la chronologie du projet.....	10
Le développement de l'Ouest de la ville de Montpellier : la présence réaffirmée des services publics.....	12

La politique de sécurité de Montpellier s'inscrit dans une démarche proactive, en soutenant des projets d'envergure comme l'Hôtel des Sécurités. Elle met l'accent sur l'innovation, la coopération avec les différents services publics dédiés à la gestion des risques et l'utilisation des nouvelles technologies pour garantir un cadre de vie serein pour tous les habitants.

L'Hôtel des sécurités, futur centre névralgique dédié à la gestion des sécurités et à la tranquillité publique à Montpellier, verra le jour sur le site de l'ancien bidonville de Celleneuve, avec un démarrage des travaux prévu pour le premier trimestre 2026 et une livraison pour le début de l'année 2029. Ce projet, d'un montant total de plus de 65 millions d'euros, marque une étape importante dans la protection des populations du territoire et dans le renforcement des infrastructures dédiées à la sécurité publique.

1 - UN PROJET CLÉ POUR LA VILLE DE MONTPELLIER

Le site retenu pour l'Hôtel des Sécurités avait accueilli, avant sa résorption, un bidonville de plus de 250 personnes vivant dans des conditions précaires. Ce projet de l'hôtel de sécurité a pour objectif de renforcer les coordinations des forces de sécurité au sein d'une ville et d'une métropole en pleine transformation. En outre, il permettra de donner un nouveau cadre de travail aux agents venus renforcer les effectifs au cours du mandat et ceux appelés à rejoindre la collectivité dans les années à venir. Il constituera un nouveau pôle majeur pour cette partie de l'Ouest de la ville, favorisant un meilleur équilibre territorial. Environ 450 agents du pôle des sécurités y seront accueillis, incluant la police municipale, le centre de supervision urbaine, la Police Métropolitaine des Transports, la mission prévention de la délinquance, la mission sécurité civile ainsi que le PC TAM dédié à la gestion et au contrôle des transports en commun.



Le coût total du projet s'élève à 65 millions d'euros financé en totalité par la Ville de Montpellier. Ce projet s'inscrit dans une volonté de moderniser et de renforcer les infrastructures de sécurité de la métropole, dans une démarche globale de reconquête et dynamisation urbaine. Le nouvel Hôtel des sécurités sera un outil polyvalent au service de la sécurité publique et de la gestion des risques. Il permettra de renforcer la présence des forces de l'ordre sur le terrain tout en offrant des conditions de travail optimales aux agents qui assureront la tranquillité des Montpelliérains.

65M€

c'est le coût total des travaux

2 - UNE STRUCTURE MULTIFONCTIONNELLE DE PRÈS DE 13 000M² DÉDIÉE À LA SÉCURITÉ

Le futur complexe s'étendra sur **13000 m²**, dont **9456 m²** consacré à l'Hôtel des sécurités et **3 020 m²** de surface complémentaire destinée à la location.

Il accueillera plusieurs services de la Ville et de la Métropole de Montpellier essentiels à la gestion des sécurités. En outre, l'Hôtel des Sécurités verra également l'installation d'outils spécifiques, liés à la professionnalisation des acteurs comme un stand de tir et d'entraînement pour les policiers et une salle de gestion de crises à l'échelle de la Métropole, ainsi qu'un centre de supervision urbaine en relation permanente avec la police nationale, police municipale, Poste de Commandement TaM (PC TAM), SDIS 34, Gendarmerie. L'acquisition d'un nouveau dispositif d'Hypervision permettra d'accueillir les technologies des autres communes ou services dédiés à la gestion des espaces et bâtiments publics, voire des mobilités.

LE PROJET LAURÉAT

A l'issue d'un concours, qui a donné lieu à la présentation de 75 candidatures, le jury a confié la réalisation de ce projet novateur à l'agence grenobloise Groupe 6 Architecte qui s'est associée à plusieurs cotraitants dont Imagine Architecture, BETEM (bureau d'étude pluridisciplinaire) Indigo et Gevolys. Le chantier est piloté par Altémed.

Le bâtiment à vocation communale et intercommunale regroupera plusieurs entités au sein du **Pôle** des sécurités et de la tranquillité publique :

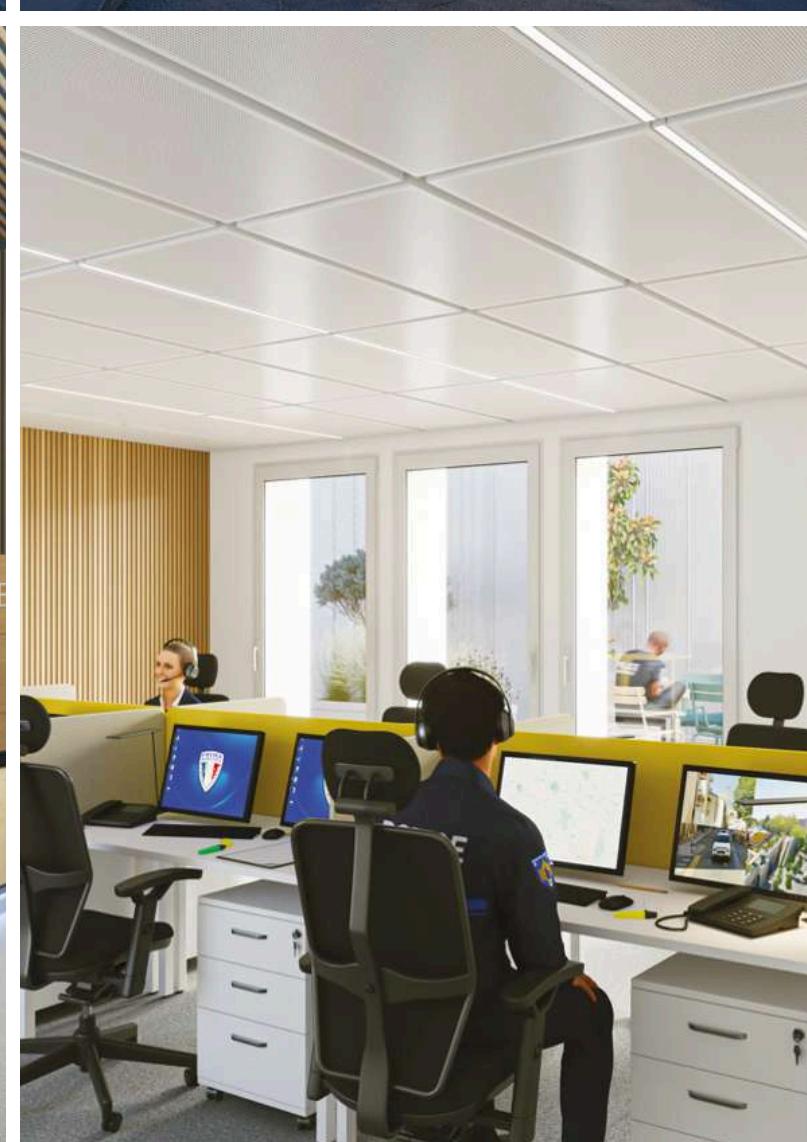
- La **direction déléguée de la Police territoriale** composée de la Police municipale et de la Police métropolitaine des transports
- La direction déléguée de la **Santé publique et environnementale**
- La **mission Supervision et vidéosurveillance**
- La **mission Sécurité civile**, en charge notamment de l'animation de l'astreinte communale, du Plan Communal de Sauvegarde
- La **mission Prévention de la délinquance**
- L'**Administration générale** du pôle
- Le **poste de commandement TaM**.

Crédit : Groupe 6 Architectes et Archi Graphi



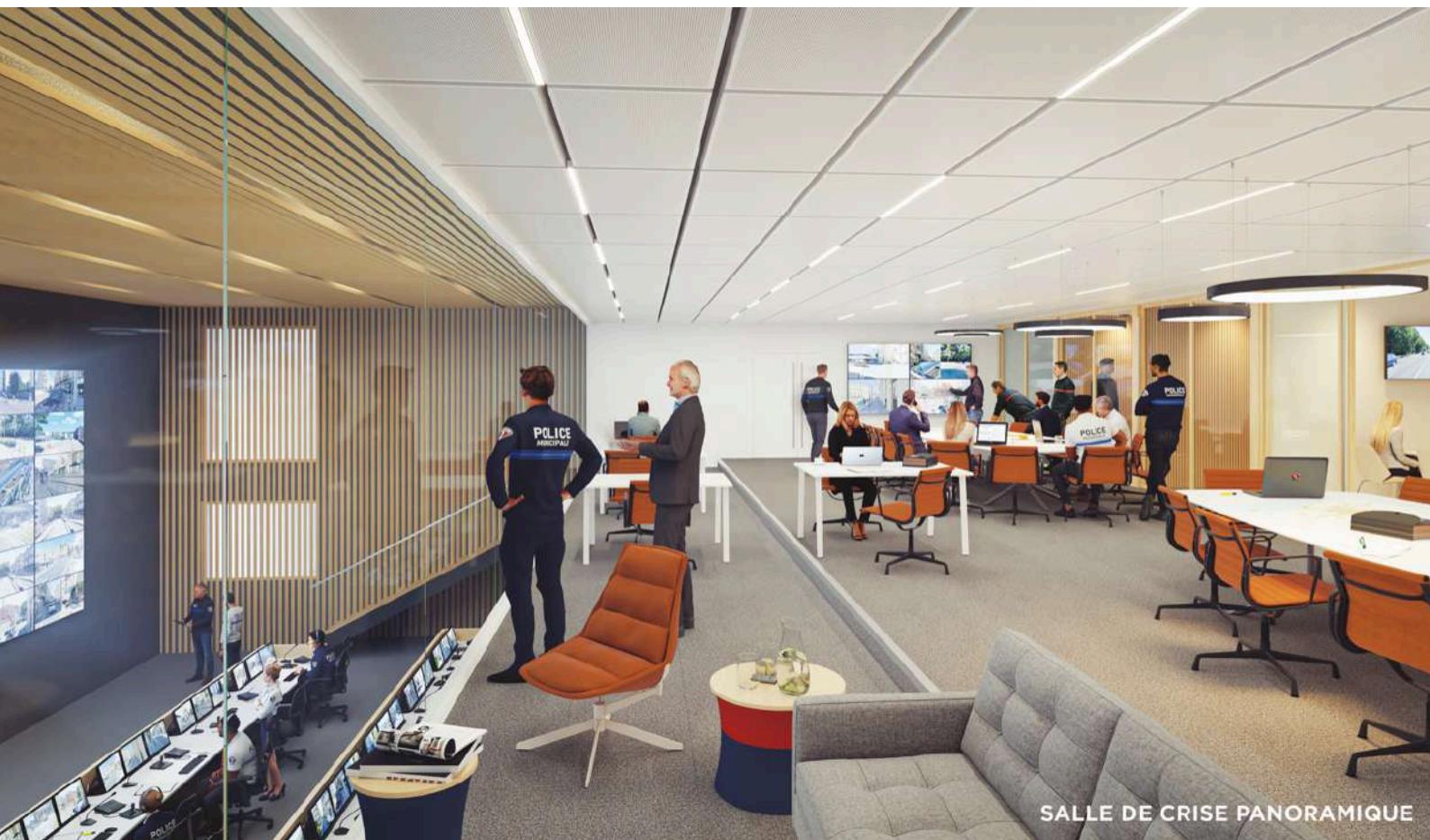


Crédits photos : Groupe 6 Architectes et Archi Graphi





Régulation du TaM - Crédit photo : Groupe 6 Architectes et Archi Graphi



SALLE DE CRISE PANORAMIQUE

Salle de gestion de crise - Crédit photo : Groupe 6 Architectes et Archi Graphi

3 - UNE POLITIQUE DE SÉCURITÉ PROACTIVE ET PRÉVENTRICE

La construction de l'Hôtel des Sécurités est le projet phare d'une politique de sécurité visant à répondre aux différents enjeux qui se présentent au territoire et garantir des réponses opérationnelles adaptées en s'appuyant sur une technologie renouvelée, des moyens humains renforcés et des coopérations soutenues entre les différentes institutions et acteurs. La Ville de Montpellier a mis en œuvre au cours de ce mandat des moyens diversifiés et augmentés pour conduire une politique publique qui s'articule autour de 5 axes majeurs :

- Renforcer la présence policière de proximité, en augmentant les effectifs et diversifiant les unités,
- Installer des coopérations en matière de sécurité afin de garantir un continuum quotidien,
- Développer l'usage des nouvelles technologies en matière de surveillance et d'intervention policières,
- Développer les actions de prévention et de coopération avec les citoyens, et les associations,
- Construire un territoire résilient pour faire face aux risques majeurs (sanitaire, climatique, technologique....)

AXE 1 – RENFORCER LA PRÉSENCE POLICIÈRE

La Ville et la Métropole de Montpellier ont adopté une stratégie proactive visant à renforcer la présence de forces de sécurité sur le terrain notamment grâce à la mise en œuvre d'une organisation telle que le pôle de sécurité regroupant la police municipale, la police métropolitaine des transports et les services de prévention de la délinquance, la vidéo, la gestion des risques majeurs. L'un des objectifs principaux de cette politique est de garantir une réponse coordonnée face aux enjeux de protection des populations. Le nouvel ensemble immobilier, dit Hôtel des sécurités vise dans son organisation à répondre à ces nécessaires coopérations

AXE 2 - INSTALLER DES COOPÉRATIONS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ AFIN DE GARANTIR UN CONTINUUM QUOTIDIEN

Parce que la sécurité n'est pas qu'une affaire de moyens humains ou technologiques, la gestion des sécurités nécessite des coopérations et des coordinations de tous les instants avec les autres acteurs, qu'ils relèvent de la sécurité publique, de la sécurité civile, des associations et citoyens partenaires.

AXE 3 – DÉVELOPPER L'USAGE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE SURVEILLANCE ET GESTION URBAINE

Montpellier a également mis l'accent sur l'utilisation de technologies modernes pour améliorer la sécurité de ses habitants. Le centre de supervision urbain (CSU), qui sera intégré dans l'Hôtel de Sécurité, joue un rôle central dans ce dispositif. Il permet de surveiller en temps réel les espaces publics et de coordonner rapidement les interventions des forces de l'ordre et des services publics. L'acquisition récente d'un logiciel d'hypervision sera de nature à offrir de nouvelles fonctionnalités en matière de gestion des espaces publics et à regrouper la technologie d'autres communes ou institutions. D'ores et déjà, le regroupement des caméras de la ville et de la TAM offre un parc de plus de 800 équipements.

AXE 4 - DÉVELOPPER LES ACTIONS DE PRÉVENTION ET DE COOPÉRATION AVEC LES CITOYENS, ET LES ASSOCIATIONS

Autre point majeur de la politique conduite est celui de la prévention. Celle-ci s'appuie sur un partenariat avec le secteur associatif et sur l'installation de nouveaux dispositifs en lien, notamment avec les services de la justice, tels que le Rappel à l'Ordre, la Conseil des Droits et des Devoirs des familles, Angela...

AXE 5 - CONSTRUIRE UN TERRITOIRE RÉSILIENT POUR FAIRE FACE AUX RISQUES MAJEURS (SANITAIRE, CLIMATIQUE, TECHNOLOGIQUE....)

Parce que le territoire de la ville et de la Métropole de Montpellier est confronté à un certain nombre de risques majeurs (climatiques, sanitaires, technologiques) nous devons nous préparer et nous organiser afin de faire face à la crise. Nous devons construire un territoire résilient en organisant au mieux nos réponses et en développant une culture du risque à tous les niveaux.

La prochaine salle de gestion de crise se présente comme un outil permettant de coordonner les réponses et les interventions aux deux échelles, ville et métropole en lien permanent avec les services de l'Etat et les partenaires : Préfecture, SDIS 34, Réserve communale de sécurité civile, association agréée...

4. UN PROJET QUI PARTICIPE À LA RÉINVENTION DE L'OUEST DE MONTPELLIER

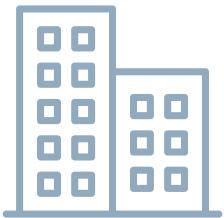
Outre les espaces dédiés aux services de sécurité, l'Hôtel des sécurités comprendra un espace paysager de plus de 3400 m² ainsi que des surfaces supplémentaires destinées à des activités tertiaires. Le projet prévoit également une offre de stationnement adaptée : 380 places de stationnement classique et 104 places pour vélos.

Crédit photo : Groupe 6 Architectes et Archi Graphi



LES CHIFFRES CLÉS ET CHRONOLOGIE DU PROJET

13 000 m²



dont **9 456 m²** pour l'Hôtel des sécurités **et 3 020 m²** de surface complémentaire destinée à la location



3 437 m²

d'espace paysager

380 places



véhicules légers

104 places



vélos

65M€

c'est le coût des travaux

Un projet financé et porté par la Ville de Montpellier, maître d'ouvrage en partenariat avec la SA3M by Altémed, maître d'ouvrage délégué



CHRONOLOGIE DES TRAVAUX

Élaboration du programme général / environnemental

Entretiens avec les futurs utilisateurs (Visites et études participatives et comparatives de sites en France et en Belgique (Montpellier, Toulouse, Nîmes, Dijon, Nice, Coxyde)).

2022 /
2024

Phase conception

Concertation et participation

des futurs utilisateurs : ateliers collectifs, revus de projets et de réunions de validation. Phases de production par le groupement de maîtrise d'œuvre et phases de réunions pilotées par le maître d'ouvrage délégué. Concertation élargie aux services opérationnels de gestions pour la future maintenance et exploitation du site.

2025

Phase concours

Techniciens et élus réunis pour choisir le lauréat (jury : 12 jurés +6 techniciens)

Mode d'attribution : concours à loi MOP

2024 /
2025

Phase travaux

Association des services opérationnels aux réunions de chantiers pour assurer la bonne mise en œuvre des éléments techniques définis collégialement en amont. Les futurs usagers seront amenés à venir suivre l'évolution des travaux.

2026

Livraison et installation des usagers

Ajustements pour optimiser l'usage après installation des usagers dans les nouveaux locaux, porteurs d'un nouveau mode de travail plus informel et partagé, d'espaces plus ouverts et décloisonnés. Accompagner cette évolution

2029

LE DÉVELOPPEMENT DE L'OUEST DE LA VILLE DE MONTPELLIER : LA PRÉSENCE RÉAFFIRMÉE DES SERVICES PUBLICS

L'Ouest de Montpellier est en pleine transformation, avec un engagement fort des pouvoirs publics pour améliorer les conditions de vie des habitants, favoriser l'insertion sociale et renforcer l'accès aux services publics. Plusieurs projets emblématiques sont mis en place pour répondre aux besoins des quartiers et promouvoir le vivre-ensemble.

Grâce à l'engagement fort en matière de services publics, la Ville de Montpellier s'efforce d'améliorer les conditions de vie de ses citoyens et de promouvoir la solidarité, l'accès à la culture ainsi que la sécurité. Ces initiatives incluent l'agrandissement du cinéma, de la création de l'école Parc 2000 ou de la Maison de l'Alimentation Solidaire. Ces projets s'inscrivent dans une vision globale de développement urbain ou le vivre ensemble et la cohésion sociale sont au cœur des priorités

LA RENAISSANCE DU SITE DE L'ANCIEN BIDONVILLE DE PILORY

Au cœur de ce renouveau, l'ancien bidonville de Pilory où près de 250 personnes vivaient dans des conditions indignes, fait aujourd'hui place à des projets d'envergure. En 2022, grâce à l'action concertée de la Ville de Montpellier, des services de l'Etat et de diverses associations, près de 2002 personnes ont été relogées dans le village de transition de la Rauze, bénéficiant d'un accompagnement pour leur réinsertion sociale.

Aujourd'hui, ce site accueille un projet de reconstruction ambitieux avec, en 2025, la pose de la première pierre d'un nouveau groupe scolaire et de l'Hôtel des sécurités. Ce dernier réunira plusieurs services de sécurités pour renforcer la tranquillité publique dans cette zone en pleine mutation. Un parc de 3 000 m² viendra également enrichir cet espace, offrant aux habitants un lieu de détente et de loisirs.

CELLENEUVE : UN QUARTIER ENGAGE POUR LE VIVRE ENSEMBLE

À Celleneuve, le dynamisme des services publics est déjà bien ancré. Le quartier bénéficie d'équipements essentiels tels que les transports publics, la Maison pour tous Marie Curie et le Cinéma municipal Nestor Burma. Toutefois, la Ville de Montpellier ne compte pas s'arrêter là. Le quartier est désormais destiné à devenir un véritable pôle de sécurité et de service public avec la création de l'Ecole Parc 2000.

SUPERLUETTE : UNE MAISON DE L'ALIMENTATION SOLIDAIRE POUR LE QUARTIER

Dans un autre domaine fondamental, celui de la solidarité et de l'accès à une alimentation de qualité, la Ville de Montpellier poursuit son action avec le développement du réseau des Maison de l'Alimentation Solidaire (MAS). Ces structures visent à garantir l'accès à une alimentation durable, saine et choisie pour les quartiers les plus vulnérables. La première MAS, baptisée Superluette, verra le jour au printemps 2026. Ce projet, co-construit avec les habitants et les associations locales, prendra place dans un bâtiment récemment acquis par la Ville. Ce centre sera un lieu de vie, citoyen et convivial, qui renforcera le lien social et favorisera les solidarités de proximité.

UNE NOUVELLE DIMENSION POUR LE CINÉMA NESTOR BURMA

Enfin, pour répondre aux besoins culturels du quartier, la Ville de Montpellier entreprend l'agrandissement du cinéma Nestor Burma. Inauguré en 2011, pour maintenir une offre cinématographique dans l'Ouest de la ville, ce cinéma joue un rôle crucial dans l'animation culturelle du quartier.



Notes.....

CONTACT PRESSE

Malika FARHI
Attachée de presse
Montpellier Méditerranée Métropole
Ville de Montpellier
Tél. 04 67 13 49 47 / 06 21 73 19 77
malika.farhi@montpellier.fr
montpellier.fr

newsroom.montpellier3m.fr

Crédit photo : Groupe 6 Architectes et Archi Graphi



Altémed
ACM HABITAT SERM SA3M

M
Montpellier